

# La situation du marché du travail au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

## Synthèse

- Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, l'emploi salarié privé est quasiment stable ; il baisse de 17 700 postes après une hausse d'une ampleur comparable au trimestre précédent (+12 200). Il reste à un niveau plus élevé que fin 2022, avec 138 700 emplois supplémentaires au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2022. Cette légère baisse est principalement portée par celle de l'emploi intérimaire, dont le recours a diminué ce trimestre dans presque tous les secteurs utilisateurs, et plus particulièrement dans l'industrie et la construction en juillet et août 2023.
- Le taux d'emploi des 15-64 ans diminue de -0,2 point au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, et le taux d'activité de -0,1 point. Il en résulte une hausse du taux de chômage de 0,2 point, celui-ci s'établissant à 7,4 %. La hausse du taux de chômage est particulièrement marquée chez les jeunes, en lien avec une hausse de l'activité. Le taux de chômage des 25-49 ans augmente également, sous l'effet d'une baisse notable du taux d'emploi, pour les femmes notamment.
- La baisse du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B ou C) s'interrompt au 3<sup>e</sup> trimestre 2023. La légère hausse est liée à une diminution du nombre des sorties observables depuis le début de l'année et particulièrement marquée ce trimestre, alors que le nombre d'entrées dans ces trois catégories reste plutôt stable.
- La part d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement poursuit sa baisse amorcée il y a un an. Sur les quatre derniers trimestres, elle s'est repliée dans tous les secteurs à l'exception de la fabrication de matériels de transports. Plus largement, les contraintes auxquelles sont exposées les entreprises semblent changer de nature ces derniers mois, la part d'entreprises connaissant uniquement des contraintes sur l'offre étant en diminution, alors que la part des entreprises connaissant uniquement des contraintes sur la demande augmente.
- Le salaire mensuel de base nominal continue de progresser au 3<sup>e</sup> trimestre, avec un net ralentissement par rapport au début de l'année 2023 : l'augmentation est de +0,5 % ce trimestre contre +1,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre et +1,0 % au 2<sup>e</sup> trimestre. Le salaire de base des ouvriers continue de progresser plus rapidement que celui des cadres, contribuant à la poursuite du phénomène de compression de la distribution des salaires.

## L'emploi salarié privé est quasi stable

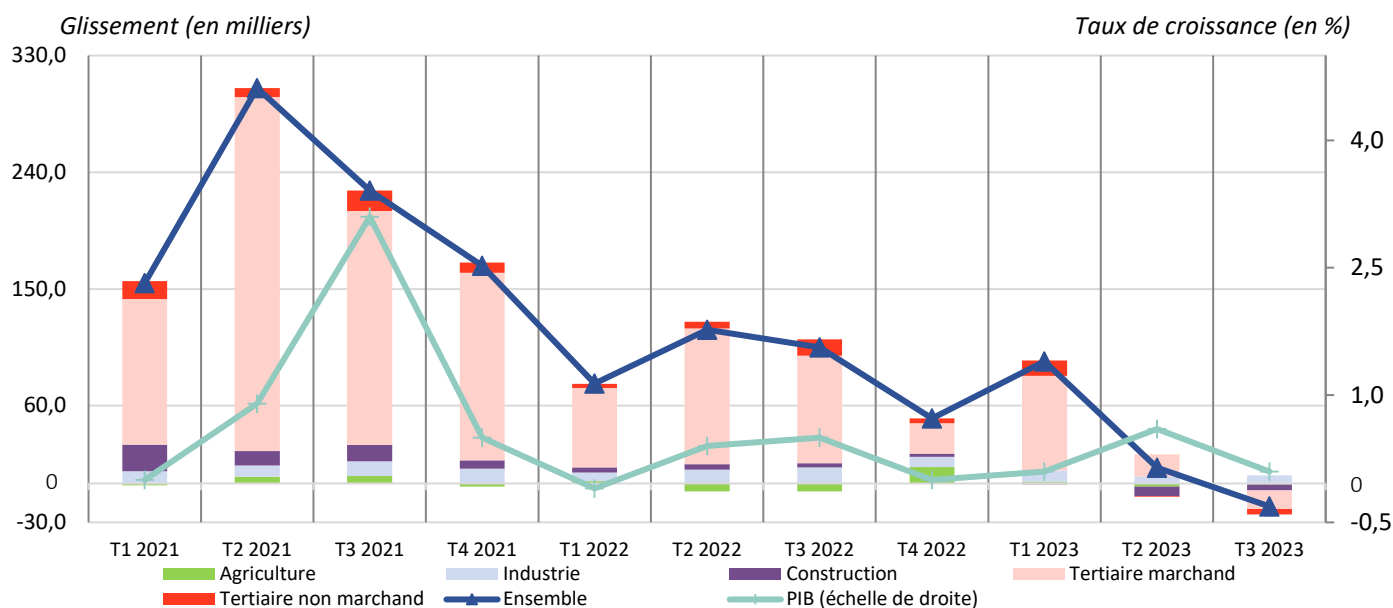
Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, l'emploi salarié privé interrompt pour la première fois sa croissance de 10 trimestres entamée au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 (**graphique 1.1**) : l'emploi est quasiment stable ce trimestre, en légère baisse de -17 700 (soit -0,1 %) compensant la légère hausse du trimestre précédent (+12 200, +0,1 %). Ce trimestre, l'emploi salarié privé progresse uniquement dans l'industrie (+6 300, soit +0,2 %). En lien avec la croissance modérée de l'activité économique (+0,1 % de croissance du PIB ce trimestre), l'emploi salarié privé semble donc, au cours de l'année 2023, être arrivé à un plateau après avoir progressé de manière particulièrement dynamique en sortie de crise sanitaire. Depuis la fin 2022, la progression de l'emploi reste cependant positive, avec +138 700 emplois supplémentaires au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

Ce léger fléchissement de l'emploi salarié privé est porté principalement par un net recul de l'emploi intérimaire ce trimestre (-15 300, -1,9 %, **graphique 1.2**), concentré particulièrement au mois de juillet et août dans les branches les plus consommatrices de ce type d'emploi, à savoir l'industrie et la construction. Sur un an, au mois d'août 2023, l'emploi intérimaire a reculé dans tous les secteurs utilisateurs :

- Les reculs les plus importants constatés concernent l'industrie (-15 300 emplois intérimaires, -5,5 %), le secteur du commerce (-8 200 emplois intérimaires, -10,3 %) et celui des services aux entreprises (-8 200 emplois intérimaires, -7,5 %).
- Dans l'ensemble des autres secteurs d'activité (construction, transports et entreposage, autres services marchands et non-marchands), la baisse de l'emploi intérimaire est également significative mais plus mesurée (-10 500 emplois intérimaires, -3,2 %).

Le caractère hésitant de la conjoncture économique n'est pas spécifique à la France et est partagé par la plupart de nos principaux partenaires européens (**graphique 1.3**). Le PIB de la Zone euro (20 pays) s'est légèrement contracté ce trimestre (-0,1 %), tiré principalement par le recul de l'activité en Allemagne (-0,1 %). L'Espagne seule se distingue par une croissance économique toujours allante (+0,3 % ce trimestre, après +0,4 % au 2<sup>e</sup> trimestre) tandis que l'Italie voit son PIB stagner ce trimestre (+0,0 % après -0,4 %).

**Graphique 1.1 – Évolutions trimestrielles du PIB en volume et de l'emploi salarié privé**



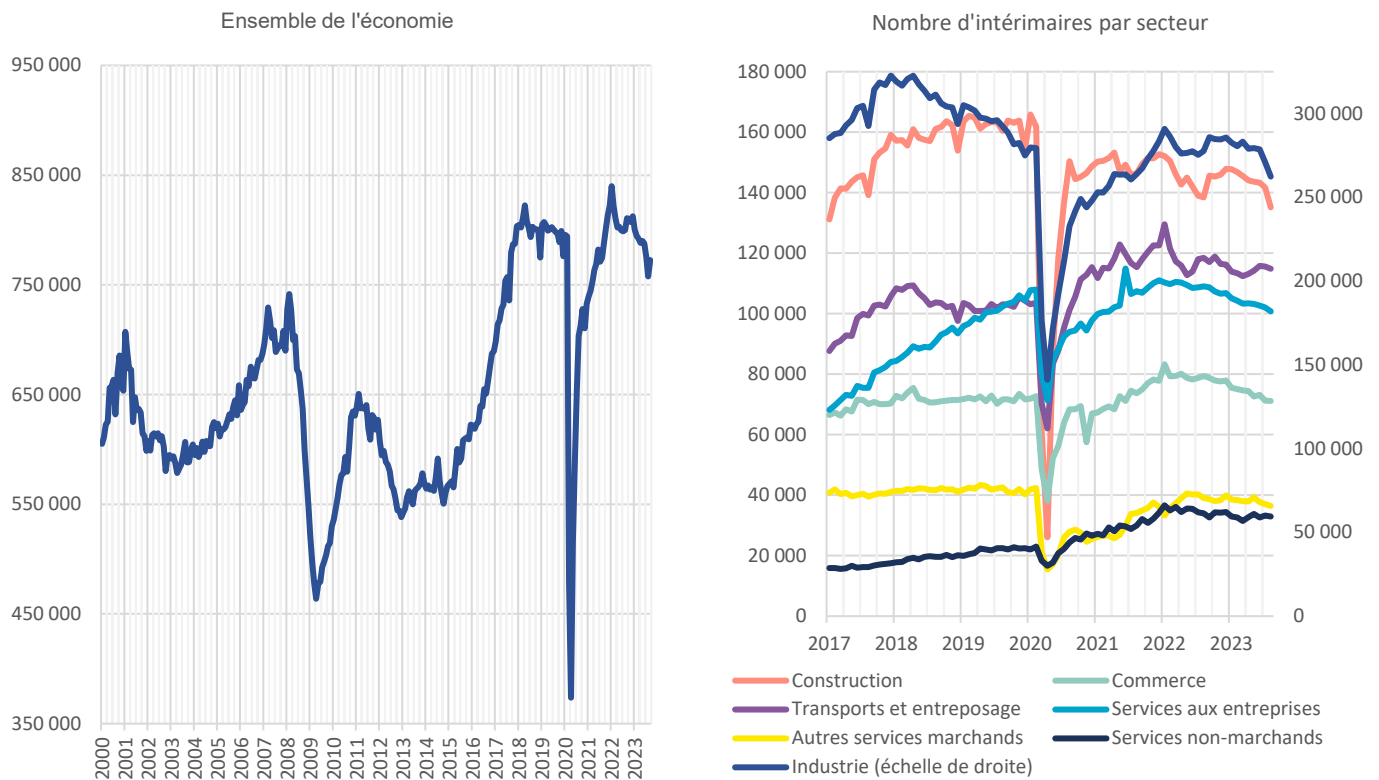
Note : l'emploi intérimaire est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand.

Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le PIB en volume progresse de +0,1 % tandis que le glissement de l'emploi salarié privé s'élève à -17 700 postes.

Sources : Insee, Estimations d'emploi et Comptes nationaux trimestriels.

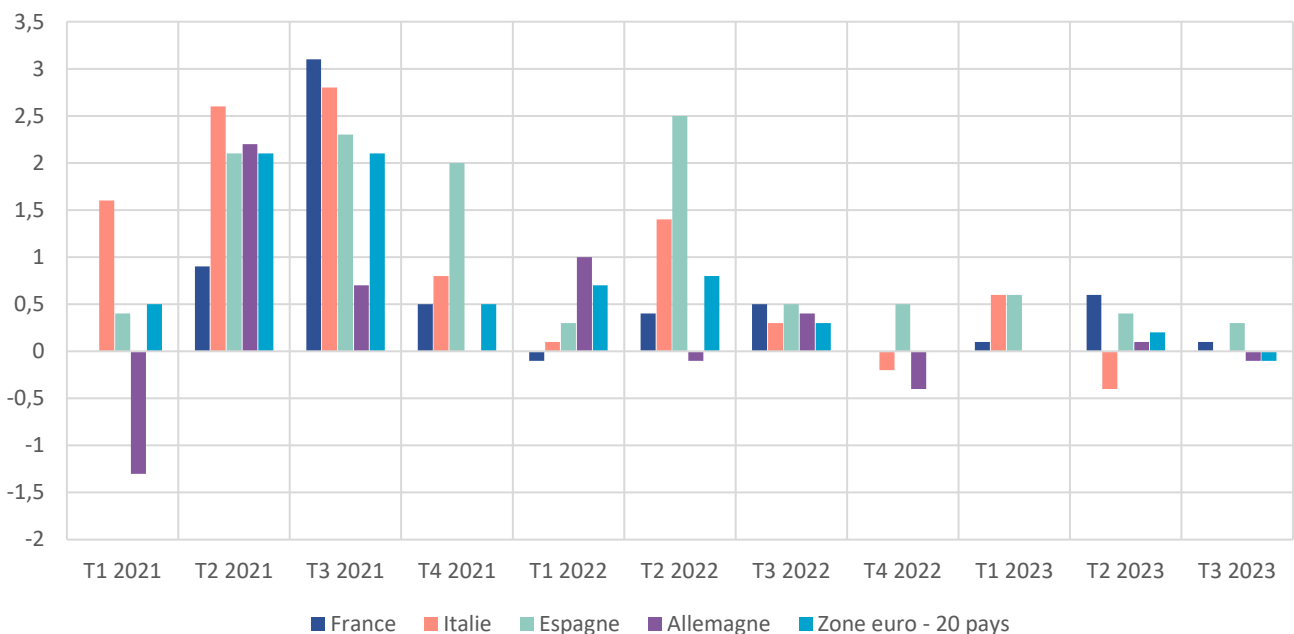
Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 1.2 – Nombre d'intérimaires en fin de mois**



Lecture : en septembre 2023, 772 463 emplois intérimaires sont enregistrés dans l'ensemble de l'économie.  
 Champ : France hors Mayotte, intérimaires y compris CDI intérimaires.  
 Sources : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN) et des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.  
 Dernier point : août 2023 (définitif), septembre 2023 (provisoire).

**Graphique 1.3 – Glissement trimestriel du PIB en volume dans la zone euro - en %**



Lecture : en zone euro, au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 le PIB se contracte de -0,1 % par rapport au trimestre précédent.  
 Source : Eurostat.  
 Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

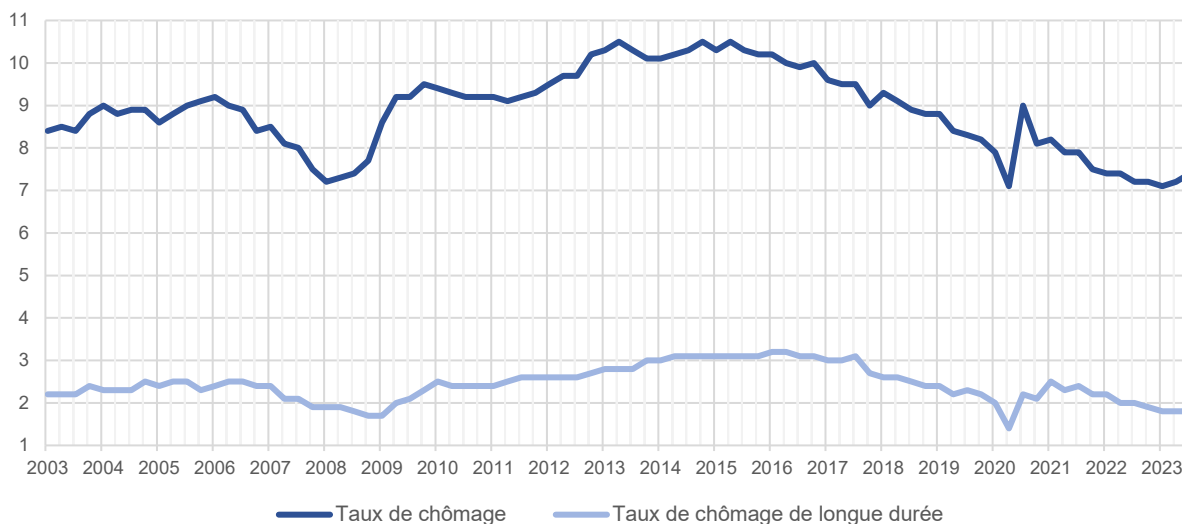
## Le taux de chômage augmente tandis que le taux d'emploi diminue

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,4 % de la population active et augmente pour le second trimestre consécutif (+0,2 point sur le trimestre soit 68 000 personnes supplémentaires au chômage, après une hausse de +0,1 point et +28 000 personnes au trimestre précédent). Si le taux de chômage des plus de 50 ans reste stable à 5,1 %, il remonte particulièrement pour les 15 à 24 ans et dans une moindre mesure pour les tranches d'âges intermédiaires (à respectivement 17,6 % et 6,7 %, soit des évolutions de +0,7 point et +0,2 point). Dans le même temps, la part des chômeurs de longue durée dans la population active se maintient à 1,8 % depuis le début de l'année 2023 (**graphique 2.1**). Les taux d'activité et taux d'emploi agrégés des 15 à 64 ans sont par ailleurs orientés à la baisse ce trimestre (à respectivement 73,8 % et 68,3 %, soit -0,1 point et -0,2 point), tandis que la part des personnes dans le halo du chômage s'accroît, avec des différences notables selon les tranches d'âge (**graphique 2.2**).

La progression sensible du taux de chômage des jeunes est à mettre en regard de la forte augmentation du nombre d'actifs au sein de cette tranche d'âge : au 3<sup>e</sup> trimestre leur taux d'activité augmente de +0,8 point et atteint un nouveau point haut historique à 42,9 %, tandis que leur taux d'emploi s'accroît également de +0,3 point en moyenne, faisant passer à 35,3 % la part de la population des 15 à 24 ans désormais en emploi. Le taux d'emploi des jeunes femmes est toutefois en recul de -0,2 point, avec une baisse importante du taux d'emploi à temps complet (-0,6 point) partiellement compensée par une hausse du taux d'emploi à temps partiel (+0,5 point). La part de jeunes ni en emploi ni en formation est par ailleurs stable sur le trimestre.

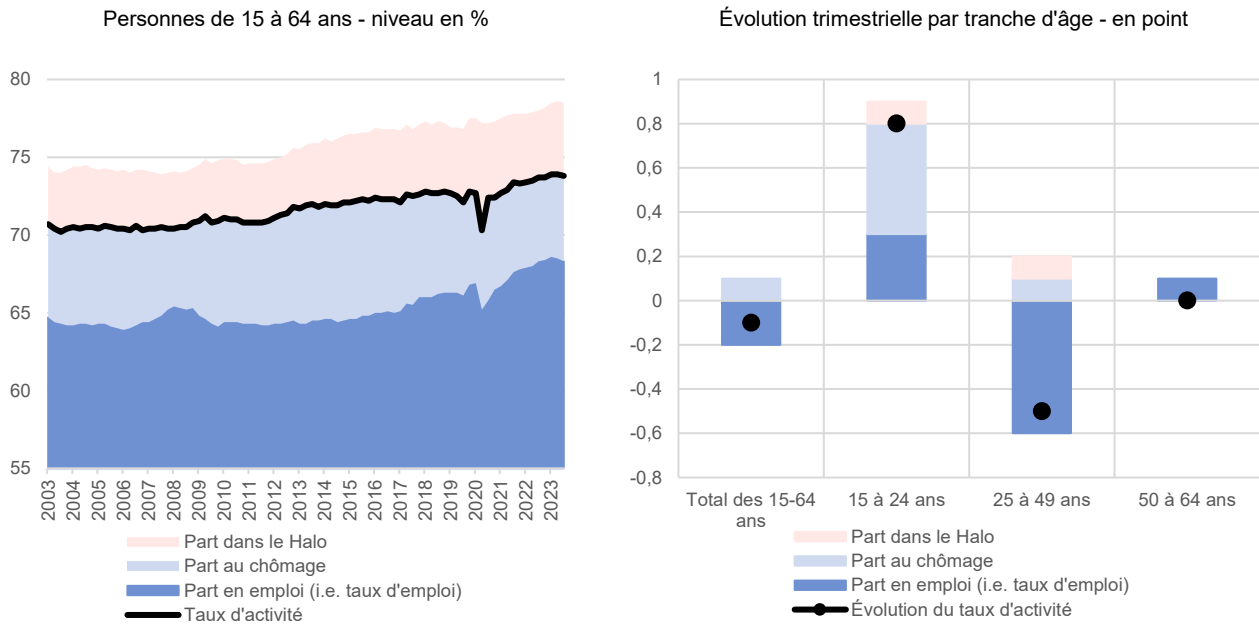
Pour les tranches d'âge intermédiaire, le taux d'activité et le taux d'emploi se replient nettement, avec respectivement -0,5 point et -0,6 point sur le trimestre. Cette baisse du taux d'emploi des 25-49 ans est particulièrement marquée pour les femmes, avec -0,9 point sur le trimestre, portée par un repli sensible du taux d'emploi à temps complet, de -0,7 point (**graphique 2.3**). La contraction du taux d'emploi des hommes de 25 à 49 ans est donc plus contenue que celle des femmes, avec -0,3 point sur le trimestre.

Graphique 2.1 – Taux de chômage au sens du BIT – en % de la population active



Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le taux de chômage atteint 7,4 % tandis que le taux de chômage de longue durée s'établit à 1,8 %.  
Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans ou plus.  
Source : Insee, enquête Emploi.  
Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 2.2 – Taux d'activité, taux d'emploi, part du chômage et du Halo – en % de la population totale**



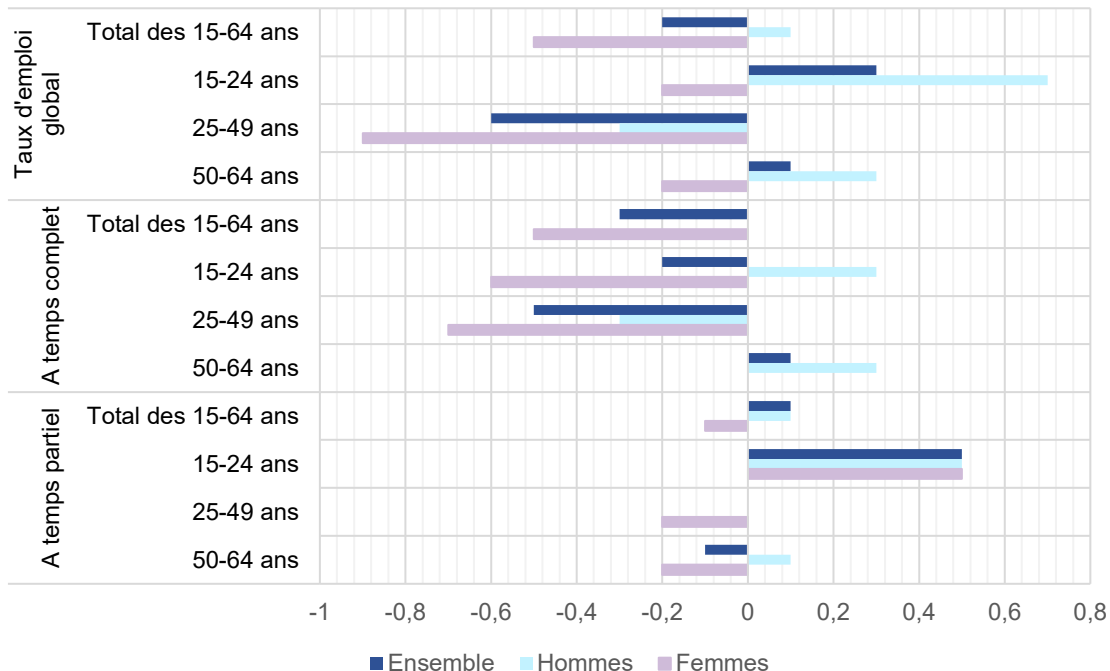
Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, parmi l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans, 73,8 % sont actives (-0,1 point sur le trimestre), dont 68,3 % en emploi (-0,2 point) et 5,5 % au chômage (+0,1 point), tandis que 4,7 % d'entre elles se trouvent dans le halo du chômage (une proportion stable sur le trimestre).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 2.3 – Évolution trimestrielle du taux d'emploi selon le temps de travail, par sexe et âge - en point**



Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le taux d'emploi global des 25 à 49 ans baisse de -0,6 point sur le trimestre, il se réduit de -0,3 point pour les hommes et de -0,9 point pour les femmes de cette tranche d'âge.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

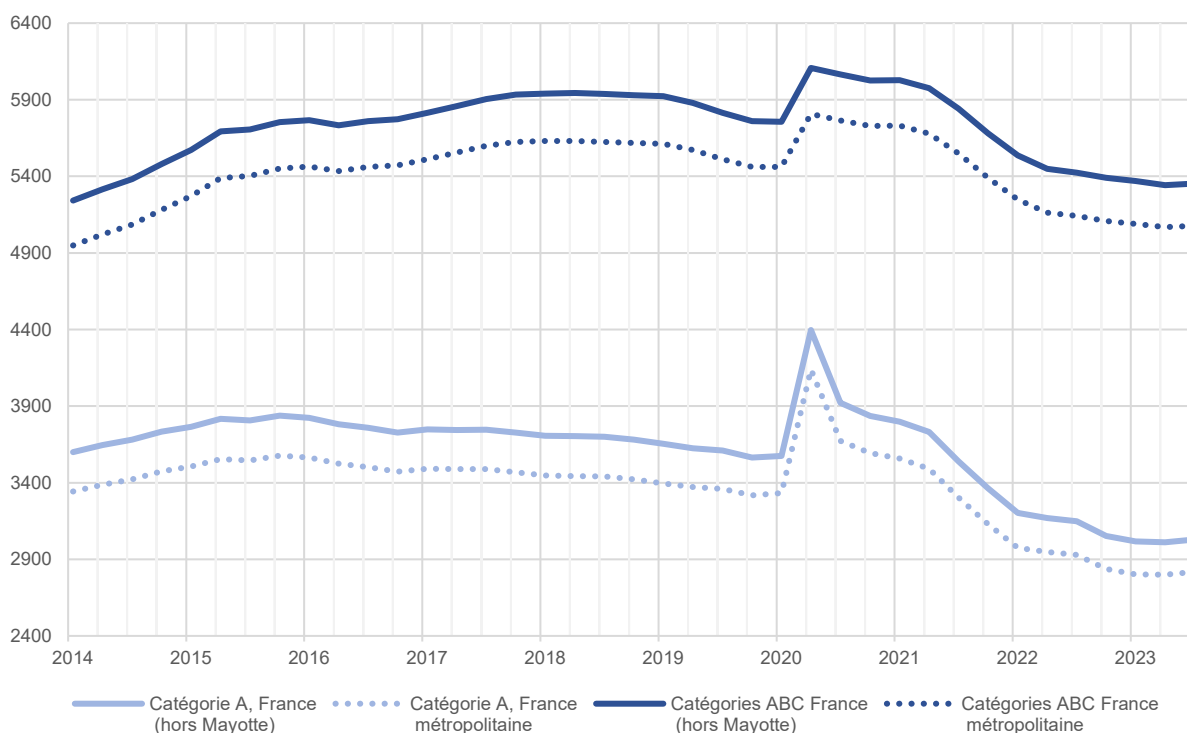
Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

## La baisse du nombre de demandeurs d'emploi s'interrompt pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la crise sanitaire

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en France métropolitaine et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B ou C) augmente au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 (à 5 352 000 personnes, soit +8 900 effectifs et +0,2 %) alors qu'il était en baisse de manière quasi ininterrompue depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2020 (**graphique 3.1**). Cette progression sur le trimestre est entièrement portée par les hommes (**graphique 3.2**), dont le nombre d'inscrits en catégories A, B ou C est en hausse de +9 900 dont +16 300 en catégorie A uniquement (sans emploi). En parallèle, le nombre de femmes inscrites à Pôle emploi reste quasiment stable (- 900 en catégories A, B ou C et +2 900 en catégorie A sur le trimestre).

Cette première remontée du nombre de DEFM A, B ou C depuis la crise sanitaire intervient après un changement de rythme dans la diminution de leurs effectifs à partir du second semestre 2022 : alors que les effectifs de DEFM A, B ou C diminuaient de -113 500 personnes en moyenne par trimestre entre le 2<sup>e</sup> trimestre 2021 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2022, cette baisse n'était plus que de -24 000 DEFM A, B ou C en moyenne par trimestre entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2022 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023. Ce changement de rythme s'explique par la dynamique des flux d'entrées et de sorties dans la population des personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B ou C. Tandis que les flux de sorties excédaient nettement les flux d'entrées jusqu'à la mi-2022, ce déséquilibre s'est partiellement résorbé depuis (**graphique 3.3**). Les sorties de catégories A, B ou C diminuent à nouveau au 3<sup>e</sup> trimestre 2023 pour la troisième fois consécutive (-4,3 %, après respectivement -0,9 % et -0,3 % au 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> trimestre 2023), alors que les entrées sont en hausse ce trimestre (+0,6 %).

Graphique 3.1 – Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) en catégories A et A, B, C – en milliers

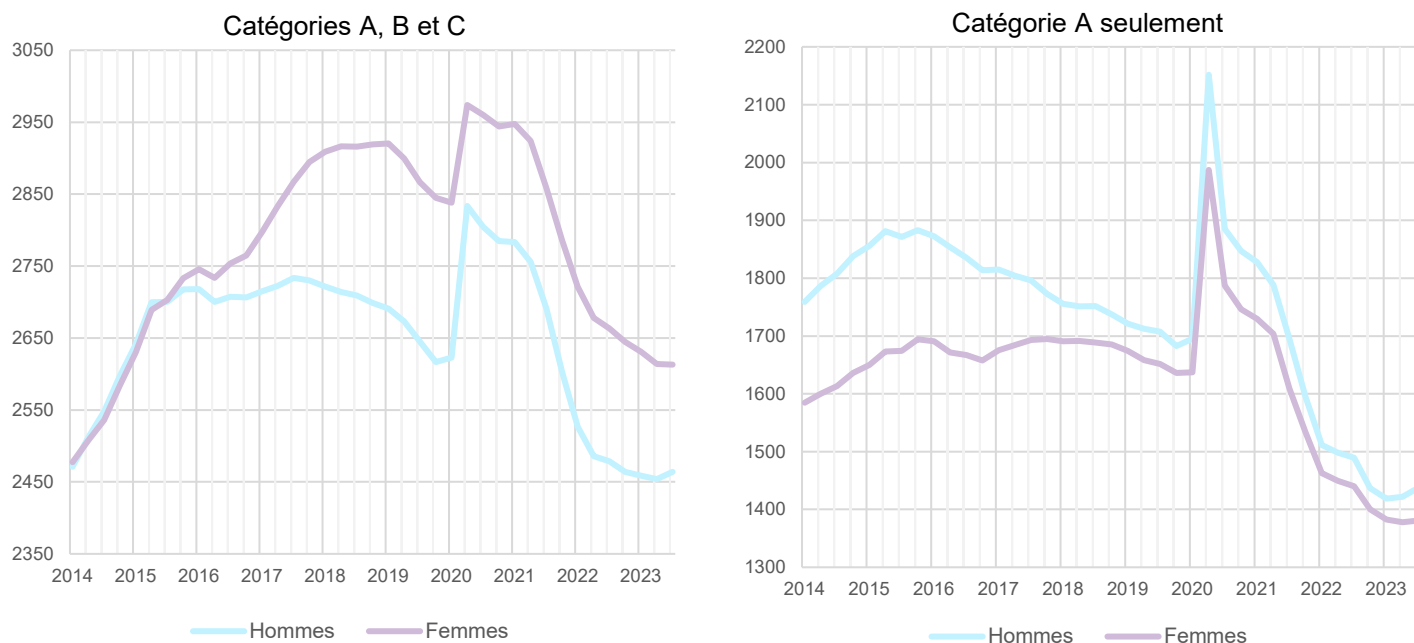


Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, 5 352 000 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A, B ou C en France hors Mayotte, dont 3 028 500 en catégorie A.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT.

Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 3.2 – Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) en catégories A et A, B, C selon le sexe – en milliers**

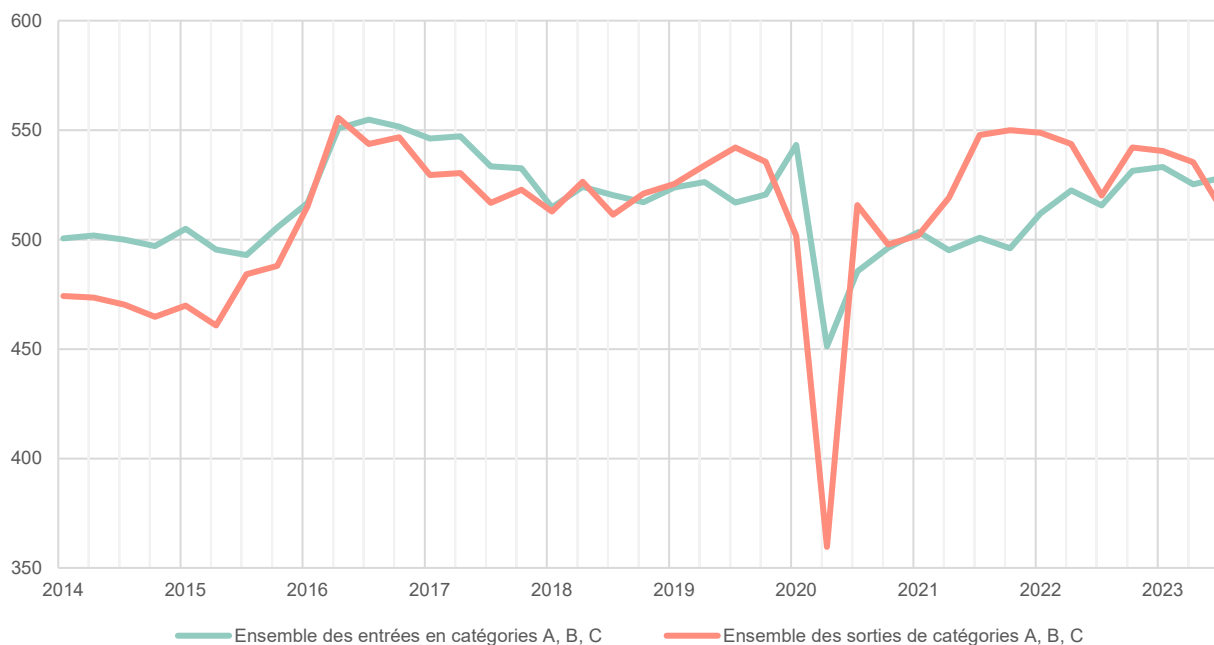


Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, 2 463 800 hommes sont enregistrés en catégories A, B ou C, dont 1 438 000 en catégorie A seulement.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT.

Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

**Graphique 3.3 – Ensemble des entrées et sorties en catégories A, B, C - en milliers**



Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, 528 400 entrées de demandeurs d'emploi en catégories A, B ou C sont enregistrées.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi - Dares, STMT.

Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023.

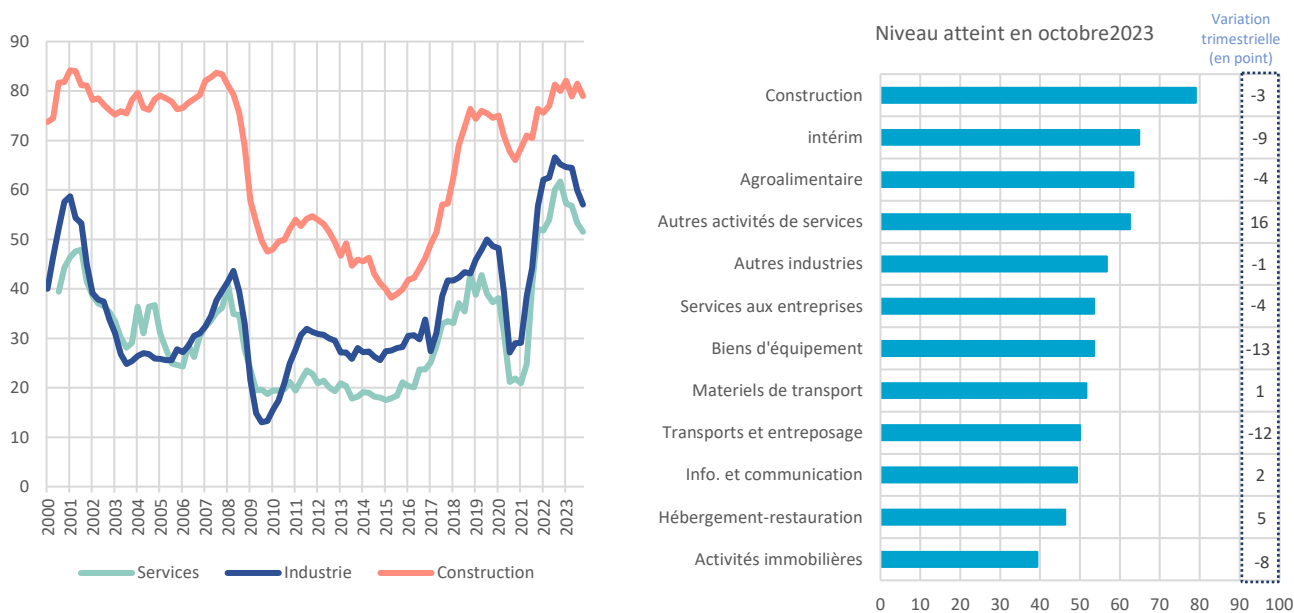
## Les tensions de recrutement toujours en recul, les contraintes de demande s'amplifient

En octobre 2023, les difficultés de recrutement restent sur la tendance à la baisse amorcée il y a un an : la part des entreprises concernées par ces difficultés se réduit dans la totalité des grands secteurs d'activité (**graphique 4.1**). Dans l'industrie, où 60 % des chefs d'entreprise rencontrent encore ces difficultés (une part en baisse de -3 points depuis juillet 2023), le relâchement des tensions de recrutement sur le trimestre est commun à l'ensemble des sous-secteurs et particulièrement visible dans le secteur des biens d'équipement (-13 points de difficultés de recrutement déclarées). Alors qu'elles avaient rebondi en juillet, les difficultés de recrutement fléchissent également légèrement dans la construction (79 % des entreprises concernées en octobre, -3 points), tout en restant à un niveau élevé. Dans les services, le repli des tensions est plus contenu (52 % des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement en octobre, soit une baisse de -1 point sur le trimestre), bien qu'il soit nettement prononcé dans le secteur des transports et de l'entreposage (-12 points sur le trimestre).

Ce relâchement des tensions de recrutement intervient dans un contexte de modification de la nature des contraintes auxquelles sont exposées les entreprises : de manière générale, les entreprises voient de plus en plus leur production limitée uniquement par des difficultés de demande, tandis que leurs contraintes d'offre refluent. Ce constat est global à l'ensemble des grands secteurs d'activité, tout en étant plus marqué dans l'industrie (**graphique 4.2**). Dans ce secteur, alors que les goulots d'étranglement (difficultés d'approvisionnement, manque de personnel entre autres) s'étaient intensifiés sous l'effet de la reprise post-crise sanitaire et des tensions géopolitiques, la part des entreprises déclarant désormais subir seulement des difficultés de production liées à l'offre est retombée à 32 %, tandis que la proportion d'entreprises déclarant des obstacles liés uniquement à la demande adressée atteint son plus haut niveau depuis le printemps 2021 (24 %).

Sur un an, la part des entreprises rencontrant des difficultés de demande uniquement s'est accrue dans la quasi-totalité des sous-secteurs d'activité, tandis que les obstacles dus à une insuffisance de personnel se sont repliés (**graphique 4.3**). Seul le secteur des matériels de transport se distingue par un net repli des obstacles liés à la demande, et une très nette progression du manque de personnel limitant l'activité (36 % des entreprises concernées en octobre, +30 points en un an).

**Graphique 4.1 – Difficultés de recrutement – proportion d'entreprises concernées en %**



Lecture : en octobre 2023, 57 % des entreprises de l'industrie déclarent rencontrer des difficultés de recrutement.

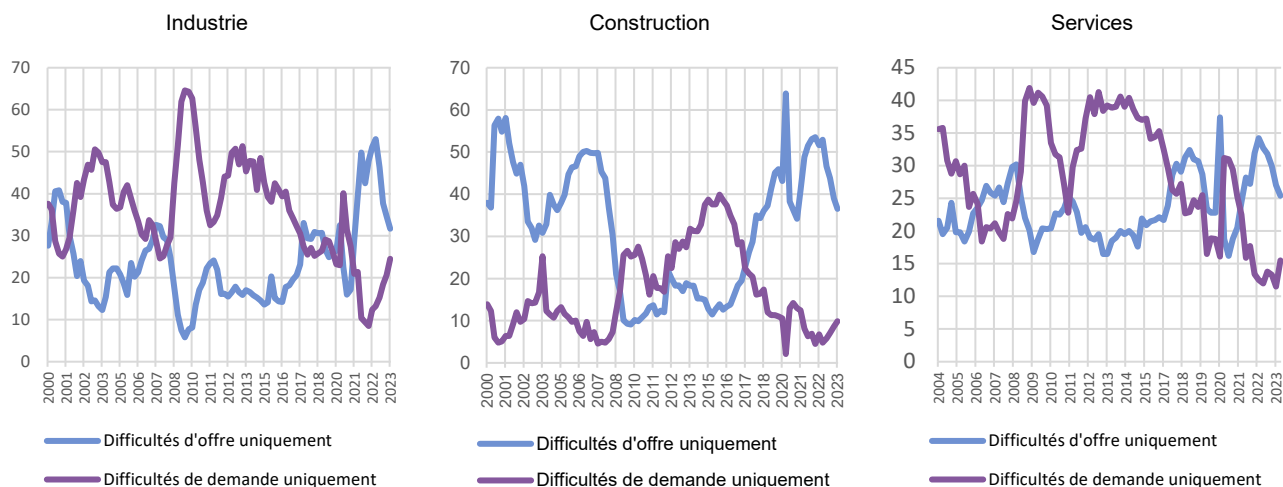
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : octobre 2023.



**Graphique 4.2 – Difficultés d'offre uniquement et de demande uniquement - proportion d'entreprises concernées en %**



Lecture : en octobre 2023, 31,7 % des entreprises de l'industrie rencontrent des difficultés d'offre uniquement, tandis que 24,5 % d'entre elles déclarent être confrontées à des difficultés de demande uniquement.

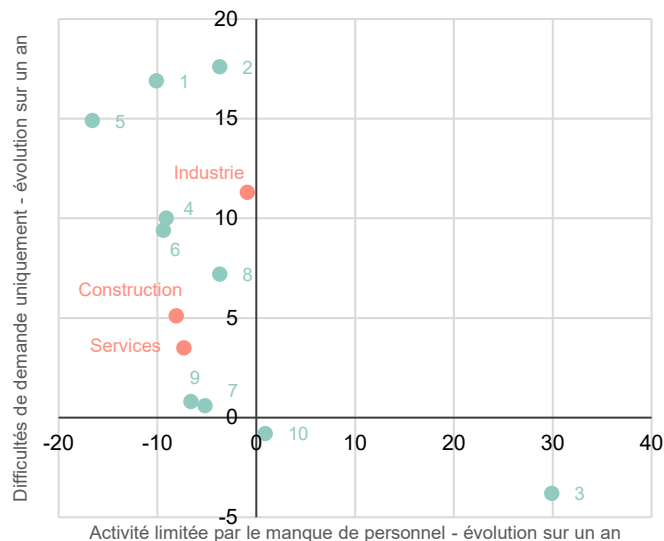
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : octobre 2023.

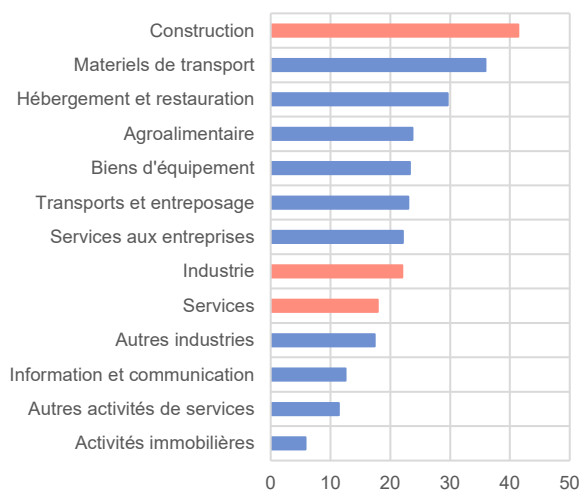
**Graphique 4.3 – Manque de personnel limitant l'activité et difficultés de demande uniquement - proportion d'entreprises concernées en %**

Variation de la part des entreprises concernées entre octobre 2022 et octobre 2023 - en point :



- 1 Agroalimentaire
- 2 Biens d'équipement
- 3 Matériels de transport
- 4 Autres industries
- 5 Transports et entreposage
- 6 Hébergement- restauration
- 7 Info. et communication
- 8 Activités immobilières
- 9 Services aux entreprises
- 10 Autres activités de services

Activité limitée par le manque de personnel  
Niveau atteint en octobre 2023 - en % :



Lecture : en octobre 2023, 41 % des entreprises de la construction déclarent avoir une activité limitée par le manque de personnel, une proportion en baisse de -8 points sur un an. Sur la même période, la part des entreprises confrontées à des difficultés de demande uniquement dans ce secteur s'est accrue de 5 points.

Champ : France Métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : octobre 2023.

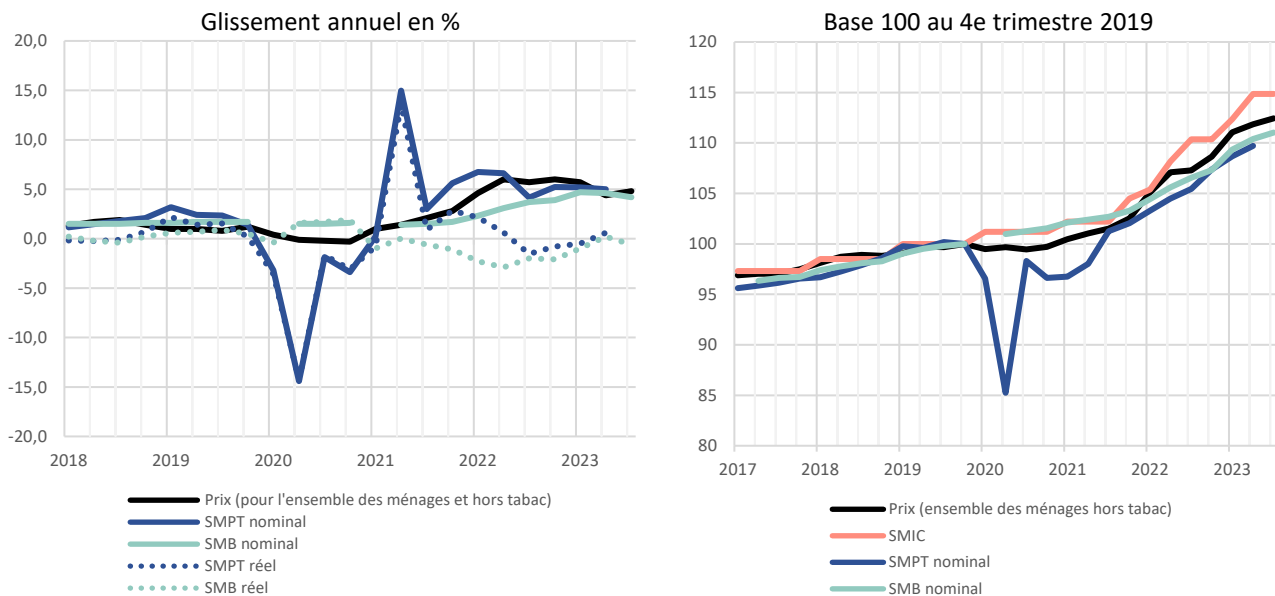
## Depuis 2021, les salaires des ouvriers et des cadres se sont rapprochés

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire mensuel de base (SMB) connaît toujours une augmentation importante mais en net ralentissement par rapport au début d'année : il augmente de +0,5 % sur le trimestre, après des hausses de +1,9 % puis +1,0 % lors des deux précédents trimestres. Sur un an, le SMB est en hausse de +4,2 %, soit une augmentation inférieure à celle des prix (hors tabac) au mois de septembre (+4,8 %). En cumulé, depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2019, les prix hors tabac ont ainsi sensiblement plus progressé (+12,4 %) que le SMB (+11,0 %), érodant en partie son pouvoir d'achat (**graphique 5.1**).

Ce trimestre à nouveau, l'évolution trimestrielle du salaire de base est plus forte chez les ouvriers (+0,6 %) que pour les autres catégories socio-professionnelles (+0,5 % pour les employés, les professions intermédiaires et les cadres). Mesuré sur un an glissant (**graphique 5.2**), le salaire de base progresse respectivement de 4,6 %, 4,2 %, 4,1 % et 3,6 % pour chacune de ces catégories (ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres).

Depuis le début de l'année 2021 et le déclenchement de la période inflationniste, l'augmentation plus importante du salaire de base pour les ouvriers que pour autres catégories socio-professionnelles et notamment les cadres, s'est traduite par une compression de la hiérarchie des salaires. En moyenne, entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire de base des ouvriers a ainsi progressé de près de +2,4 % plus vite que le salaire de base des cadres (**graphique 5.3**). L'ampleur de ce resserrement de la distribution des salaires de base est cependant fortement variable selon les branches d'activité. Dans les branches des transports et entreposages et des autres activités de services, le salaire de base des ouvriers a progressé sensiblement plus vite que celui des cadres sur la période (écart de taux de croissance de près de +4,0 %). A l'autre extrémité du spectre, dans le secteur de l'information et communication, le SMB des ouvriers et celui des cadres ont progressé quasiment au même rythme (écart de +0,4 %). Néanmoins, même dans les branches où le SMB des ouvriers a été le plus dynamique, les augmentations nominales enregistrées n'ont pas été suffisantes pour rattraper le rythme de progression des prix (hors tabac).

**Graphique 5.1 – Évolution des prix, du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT)**



Note : les fortes variations en 2020 et 2021 du SMPT sont liées aux traitements comptables de l'activité partielle, dont les indemnités ne sont pas considérées comme du salaire.

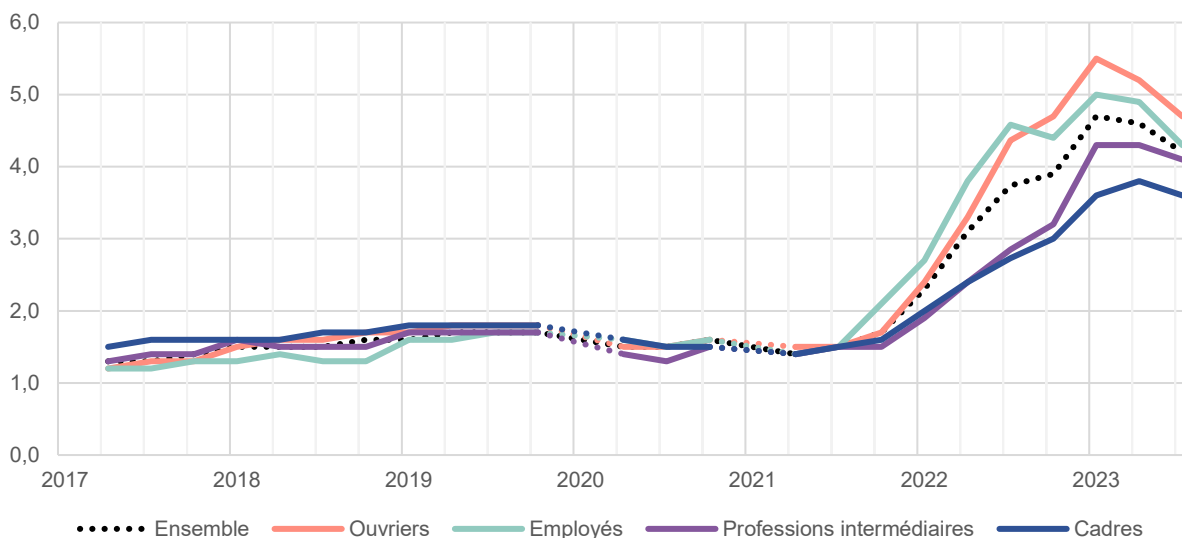
Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire mensuel de base (SMB) nominal augmente de +4,2 % sur un an tandis que l'inflation (hors tabac) et pour l'ensemble des ménages) atteint +4,8 % sur la même période, portant l'évolution du SMB réel à -0,6 % sur un an. En base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, l'indice des prix atteint un niveau de 112,4 au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, tandis que le SMB s'établit à 111,0.

Champs : branches marchandes non agricoles pour le SMPT ; salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales en France hors Mayotte pour le SMB.

Sources : Dares, Acemo pour le SMB ; Insee, Indice des prix et comptes trimestriels.

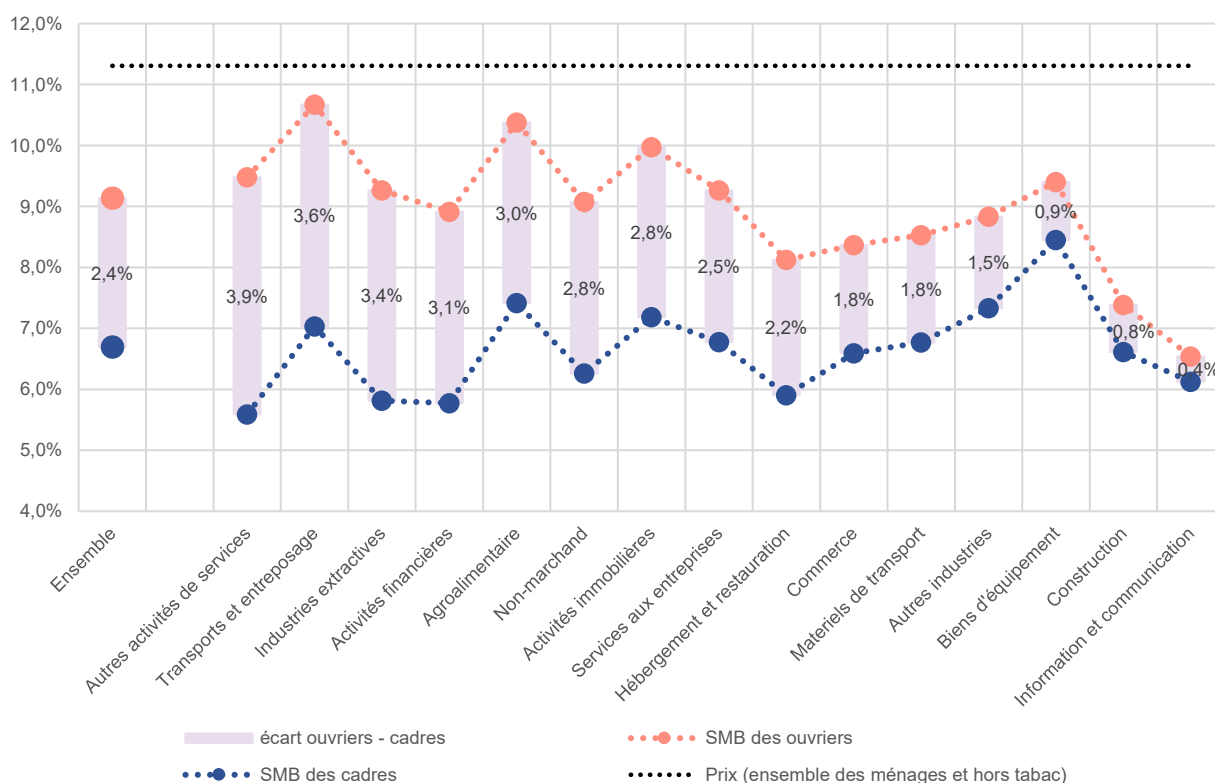
Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023 pour le SMB et l'inflation, 2<sup>e</sup> trimestre 2023 pour le SMPT.

**Graphique 5.2 – Glissement annuel des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie socioprofessionnelle – en %**



Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, le salaire mensuel de base des ouvriers progresse de +4,7 % sur un an en termes nominaux. Champ : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales en France hors Mayotte. Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo. Dernier point : 3<sup>e</sup> trimestre 2023 (provisoire).

**Graphique 5.3 – Évolution des prix et des salaires mensuels de base (SMB) nominaux des cadres et des ouvriers par secteur entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023 – en %**



Lecture : entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2023, les SMB nominaux des ouvriers et des cadres dans le secteur des transports ont progressé de respectivement 10,7 % et 7,0 %, tandis que l'indice des prix s'est accru de 11,3 % sur la période. La croissance des salaires nominaux des ouvriers est ainsi supérieure de 3,6 points par rapport à celle des cadres. Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo. Dernier point : 2<sup>e</sup> trimestre 2023 (révisé).

## Pour en savoir plus

Cocuau, V., Dano, J. (2023), [Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 3e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n° 56, octobre 2023

Garcia, K., (2023) [Evolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats provisoires du 3e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n° 61, novembre 2023

Insee, [Au troisième trimestre 2023, le taux de chômage augmente de 0,2 point](#), *Informations Rapides* n° 285, novembre 2023

Insee, [Au troisième trimestre 2023, l'emploi salarié privé est quasi stable \(-0,1 % ; estimation flash\)](#), *Informations Rapides* n° 283, novembre 2023

Insee, [Croissance modeste, sur fond d'incertitudes géopolitiques](#), *Note de conjoncture* – octobre 2023

Insee, [Le PIB progresse modestement au troisième trimestre 2023 \(+0,1 % après +0,6 %\)](#), *Informations Rapides* n° 275, octobre 2023

**Fanny Labau et Adrien Lagouge (Dares)**

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

